

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article14792>

Rapport d'information en conclusion des travaux d'une mission d'information sur le contrôle de l'exécution des crédits de la défense pour l'exercice 2010

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

Date de mise en ligne : lundi 18 juillet 2011

- Défense - France -

Spyworld Actu

Depuis 2003, anticipant les dispositions de la loi organique relative aux lois de finances (2), la commission a constitué une mission d'information chargée de veiller aux conditions de l'exécution des crédits du ministère de la défense. Parallèlement, elle s'est saisie pour avis de tous les textes budgétaires ayant un impact conséquent pour la défense.

Elle s'est ainsi prononcée sur le projet de loi de finances rectificative de décembre 2010 (3) qui comprenait, outre des mesures de financement pour les opérations extérieures, des dispositions relatives à la privatisation de la société nationale des poudres et explosifs et au financement du programme A400M.

L'exercice 2010 s'inscrit dans la continuité de la programmation militaire fixée en 2009 ; l'évolution du contexte économique et financier a toutefois nécessité plusieurs ajustements. Malgré ces difficultés, la consommation globale apparaît très satisfaisante, le report des crédits non consommés ne devant pas avoir trop d'impact sur les principaux programmes d'armement.

Au-delà d'un suivi d'ensemble, la mission a souhaité mettre l'accent sur cinq thèmes spécifiques : la consommation des crédits d'investissement qui regroupent à la fois les dépenses d'équipement et celles d'infrastructures ; la mise en oeuvre du progiciel CHORUS et ses conséquences sur les intérêts moratoires ; le financement des opérations extérieures ; la situation des personnels avec un premier bilan de la réforme et l'avenir de l'hôtel de la marine.

[Lire la suite](#)

INTRODUCTION [5](#)

I. UNE CONSOMMATION OPTIMISÉE DES CRÉDITS [7](#)

A. UN BUDGET INITIAL CONFORME À LA PROGRAMMATION [7](#)

1. Les grands axes de la loi de finances initiale [7](#)

2. Des contraintes croissantes [7](#)

B. LES CRÉDITS DISPONIBLES [8](#)

1. La nécessaire adaptation de l'autorisation initiale [8](#)

2. Les abondements en cours d'année [9](#)

C. UNE CONSOMMATION GLOBALE TRÈS SATISFAISANTE [10](#)

II. LES POINTS PARTICULIERS EXAMINÉS PAR LA MISSION D'INFORMATION [13](#)

A. LA SITUATION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT [13](#)

1. Une situation budgétaire perfectible [13](#)

2. Les réalisations physiques [14](#)

B. LA MISE EN ŒUVRE DE CHORUS ET LES INTÉRÊTS MORATOIRES [15](#)

C. LE FINANCEMENT DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES [16](#)

1. Un surcoût stabilisé en 2010 [16](#)

2. Un financement interministériel [17](#)

D. L'IMPACT DE LA RÉFORME SUR LES PERSONNELS [19](#)

1. Une avance sur les réductions de postes [19](#)

2. Le cas particulier des TSEF [20](#)

D. L'AVENIR DE L'HÔTEL DE LA MARINE [21](#)

EXAMEN EN COMMISSION [23](#)

ANNEXE 1 : COMPOSITION DE LA COMMISSION DE RÉFLEXION SUR L'AVENIR DE L'HÔTEL DE LA MARINE [25](#)

ANNEXE 2 : COMPTE RENDU DE L'AUDITION DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'HÔTEL DE LA MARINE [26](#)

Post-scriptum :

<http://www.assemblee-nationale.fr/1...>